
ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.010

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mars, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 24 février 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 24 février 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Éliane CIRAUD-LANOUE représentée par M. Patrick MARENGO
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Didier SIMONNET
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

M. Gilbert THULEAU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : OUVERTURE DE CRÉDITS POUR L'EXERCICE 2023 (SECTION INVESTISSEMENT)

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

MISE EN LIGNE LE 08-03-2023

En application de l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire, dans l'attente du vote du Budget Primitif, peut, sur autorisation du Conseil Municipal précisant le montant et l'affectation des crédits, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif lors de son adoption.

Pour permettre dès le début de l'année 2023, l'engagement des travaux, il est proposé l'ouverture de crédits d'investissement, au titre de l'exercice 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'ouvrir les crédits d'investissement suivants, au titre de l'exercice 2023 :

		DÉPENSES	RECETTES
	BUDGET PRINCIPAL		
	<u>OPERATIONS REELLES</u>		
165.01	- Dépôts et cautionnements	+ 10 000,00 €	
165.01	- Dépôts et Cautionnements		+ 10 000,00 €
2313.020	- Aménagement Salle des Mariages	+ 33 000,00 €	
2315.845	- Travaux de voirie Avenue des Tilleuls	+ 231 000,00 €	
2315.845	- Travaux dans les « U » Rue Paul Doumer et la Poste	+ 198 000,00 €	
2315.845	- Levés topographiques	+ 20 000,00 €	
2138.414	- Acquisition en VEFA – Maison de Santé La Renaissance Complément	+ 315 000,00 €	
2188.281	- Acquisition d'un enregistreur de température sur chambres froides – Cuisine centrale	+ 4 700,00 €	
2315.512	- Travaux Eclairage Public	+ 135 000,00 €	
2315.847	- Travaux contrôleur carrefour à feux	+ 30 000,00 €	
1641.01	- Emprunt		+ 966 700,00 €

MISE EN LIGNE LE 08-03-2023

<u>OPERATIONS D'ORDRE</u>			
2313.633	- Récupération avance forfaitaire Palais des Congrès	+ 165 000,00 €	
238.633	- Récupération avance forfaitaire Palais des Congrès		+ 165 000,00 €
	TOTAL	+ 1 141 700,00 €	+ 1 141 700,00 €

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Gilbert THULEAU

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 08 mars 2023